

Charte des usagers du Centre de documentation

Cette charte a pour but de permettre à l'ensemble des usagers et du personnel de retrouver au Centre de documentation un environnement agréable, propice au travail intellectuel et à la lecture.

L'utilisateur a le droit :

- ✦ D'être accueilli chaleureusement et traité de façon équitable;
- ✦ D'être informé de la politique, des services offerts et des règles de la bibliothèque;
- ✦ De pouvoir identifier le personnel de la bibliothèque;
- ✦ D'être bien écouté et guidé dans ses demandes pour être mieux servi;
- ✦ De s'exprimer sur la qualité des services reçus et de faire des suggestions;
- ✦ D'avoir accès à des ressources pouvant l'aider à mieux réussir.

L'utilisateur a la responsabilité :

- ✦ De se comporter de manière civilisée et respectueuse envers le personnel, les autres usagers et le matériel de la bibliothèque;
- ✦ De présenter sa carte d'identité lors de l'emprunt de documents et de matériel;
- ✦ De respecter les délais d'emprunt afin de ne pas pénaliser d'autres usagers
- ✦ De ne pas manger ni boire dans la bibliothèque;
- ✦ De ne pas utiliser de téléphone cellulaire;
- ✦ De parler à voix basse en tout temps.